





CGT

FO

Le 17 avril 2014

À Mme Ségolène ROYAL

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Hôtel de Roquelaure 246, boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Madame la Ministre,

Nous avons pris connaissance du message que vous avez adressé le 10 avril à l'ensemble des personnels de votre ministère et des établissements publics et nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience dès que cela vous sera possible.

Nous avons noté que vous souhaitez, à la tête de votre ministère, « faire de la France le pays de l'excellence environnementale, [...] pour le bien-être des Français et pour l'avenir de la planète, de ses continents et de ses océans. »

Comme vous le savez, l'ADEME a été créée en 1991, et son personnel a œuvré, depuis cette date, dans le domaine des missions qui lui ont été confiées : gestion des déchets, efficacité énergétique, énergies renouvelables, qualité de l'air, préservation des sols, lutte contre le bruit,...

Ces missions ont été élargies ces dernières années, avec notamment la gestion des Investissements d'Avenir, du Fonds chaleur et du Fonds déchet, sans que les moyens humains aient été à la hauteur.

Ceci a eu pour conséquence notable la détérioration des conditions de travail de ses agents, constaté par les médecins du travail et l'observatoire des risques psycho-sociaux mis en place à l'ADEME depuis quelques années.

Nos syndicats respectifs n'ont eu de cesse de dénoncer cette situation. Ils n'ont pas été entendus.

À présent et de surcroît, c'est de suppression de postes et d'emplois qu'il s'agit pour notre établissement et de réduction importante des budgets de fonctionnement.

Nous avons bien noté que vous entendez porter une attention particulière « aux conditions de travail des agents et à la qualité du dialogue ».

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir intervenir afin que la dégradation que nous constatons soit stoppée, que les suppressions de postes soient annulées et que soient ouvertes de vraies discussions sur les moyens dont nous devrions disposer.

... /...

Comme vous le constaterez dans la motion jointe, l'ensemble des organisations syndicales de l'ADEME –CFDT, SNE-FSU, CGT et FO– ont pris une position commune, lors du comité d'entreprise du 25 mars dernier, pour que soit retiré le projet de suppression de 36 ETP afin que nos missions soient sauvegardées.

À la veille de l'adoption de la loi sur la transition énergétique en cours de discussion et de l'accroissement notable de la gestion des dossiers sur les Investissements d'Avenir, nous jugeons contradictoire « l'affichage » d'une politique environnementale digne d'une France exemplaire, avec cette réduction des moyens humains et financiers.

Dans l'attente d'une réponse à notre demande d'audience syndicale, que nous espérons favorable, nous vous adressons, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

Les représentants syndicaux SNE-FSU, CGT et FO

Copie: Motion intersyndicale du CE de l'ADEME en date du 25 mars 2014